

Montpellier, le 09 juillet 2020 – 09h00 CEST

Assemblée Générale d'Intrasense

Intrasense (FR0011179886 - ALINS), spécialiste des solutions logicielles d'imagerie médicale et concepteur de Myrian®, a tenu son assemblée générale le 08 juillet 2020 sur deuxième convocation. A l'issue de cette assemblée générale, le nombre d'actions détenues par les actionnaires ayant voté par correspondance ou par procuration était de 875.696 sur les 23.348.925 actions ayant le droit de vote, représentant un quorum de 3,75%.

Au cours de cette assemblée générale, une nette majorité des votants a entériné les résultats prometteurs de la Société au titre de l'exercice 2019. Les délégations financières mises au vote n'ont pu être approuvées, faute de l'atteinte du quorum requis, à l'exception de la 15^{ème} résolution, soumise aux règles de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires.

Les résultats de l'assemblée générale sont :

Résolution	Résultat
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019	100% de votes favorables : ADOPTÉE
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	100% de votes favorables : ADOPTÉE
3. Imputation du report à nouveau déficitaire sur les comptes « Autres réserves » et « Primes d'émission »	99,94% de votes favorables : ADOPTÉE
4. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation des dites conventions	98,24% de votes favorables : ADOPTÉE
5. Fixation du montant de la rémunération annuelle globale à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2020	99,03% de votes favorables : ADOPTÉE

Communiqué
de presse



6. Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	98,18% de votes favorables : ADOPTÉE
15. Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres conformément à l'article L. 225-130 du Code de commerce	77,63% de votes favorables : ADOPTÉE

Le quorum requis n'ayant pu être réuni pour les résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire, l'assemblée n'a pas été en mesure de délibérer au titre des autres résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée générale 2020.

Le Conseil d'administration remercie ses actionnaires pour leur participation et précise la mise à disposition du procès-verbal de l'assemblée générale sur le site web de la Société.

À propos d'Intrasense

Créée en 2004, Intrasense développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle facilitant et sécurisant le diagnostic, la prise de décision et le suivi thérapeutique. Grâce à Myrian®, plus de 1000 établissements de santé répartis dans 40 pays bénéficient d'une plateforme unique et intégrée pour lire tout type d'images (IRM, scanner...). Enrichie d'applications cliniques expertes pour des pathologies spécifiques, Myrian® offre une solution de traitement d'image universelle, intégrable dans tous les systèmes d'information de santé. Intrasense compte 45 salariés, dont 20 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par la BPI, elle a investi plus de 10 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création. Plus d'informations sur www.intrasense.fr/fr.

Contacts

Intrasense
Nicolas Reymond
Directeur Général
Tél. : 04 67 130 130
investor@intrasense.fr

NewCap
Communication financière
et relations investisseurs
Roxane Gbedigro
Tél. : 01 44 71 20 43
intrasense@newcap.eu

